



## VIE INSTITUTIONNELLE ET VIE ASSOCIATIVE

Isabelle DHOYER, Présidente

Dossier : « mini » Comité directeur

Dossier suivi par : Françoise CAHU, assistante

Date : 6 février 2016

### COMPTE RENDU

#### **ADOPTÉ PAR 13 POUR ; 1 ABSTENTION**

**Présents :** Pierre Boulanger, Nicole Daniel, Raymonde Derouard, Isabelle Dhoyer, Gilbert Grandjean, Bernard Hameau, Cédric Lafont, Maurice Marais, Maud Réveillé, Isabelle Soltysiak, Jean-Yves Talois, Nadine Téton, Gaël Utard, Etienne Vigour, Saâd Zian (Délégué général)

**Excusés :** Julien Bruno, Marie-Anne De Vreyer, Mickaël Lissarre

#### **Etaient à l'ordre du jour :**

- Adoption de l'ordre du jour
- Point d'information financier
- Compte rendu du CD de décembre 2015
- Finalisation du Séminaire
- Compte rendu du CD de janvier 2016
- Infos diverses
- Point d'étape MSE

#### **1. Ordre du jour**

L'ordre du jour est présenté.

Il est demandé de lister les points divers à aborder dans le temps prévu à cet effet: il est proposé :

- un retour sur un mail relatif à la délibération proposée par les Équipes Nationale Thématiques lors du CD précédent
- une demande sur le suivi de la décision prise par le CD en septembre à l'égard d'un adhérent suite à un incident sur le Jamboree

**Le Comité directeur adopte l'ordre du jour, après modifications 12 Pour  
Unanimité des présents lors de l'ouverture de la séance**

#### **2. Adoption du compte-rendu de la séance des 16 et 17 janvier 2016**

**Après modifications le CD adopte le compte-rendu de la séance du 16 et 17 janvier 2016 8 Pour ; 4 Abstentions**

#### **3. Adoption du compte-rendu de la séance des 19 et 20 décembre 2015**

**Après modifications le CD adopte le compte-rendu de la séance du 19 et 20 décembre 2015 8 Pour ; 2 Abstentions**

#### **4. Modèle Socio Economique**

Présentation du document.

La démarche du groupe MSE prévoit :

- des contributions, des réunions : les 6/02 et 5/03 ; celle du 6/02 a été annulée pour cause de CD supplémentaire)
- des échanges avec d'autres acteurs
- des propositions à soumettre à la CAF pour avis puis au CD.

A ce jour, travail sur des textes antérieurs, échanges entre quelques personnes et formulation d'hypothèses:

- **Flux** internes : il faut visualiser, quantifier, qualifier les principaux flux internes - entre siège / régions et Centres permanents nationaux, Services vacances nationaux / SLA groupes - à l'occasion de la consolidation des comptes 2015, sur quelques axes structurants (subventions, cotisations, contributions, rassemblements...).

- **Utilité sociale** : elle doit être discutée, validée et valorisée; multidimensionnelle (économique, sociale, éducative, environnementale, politique). Elle est différente selon les activités et les publics ciblés. Proposition dans la note d'une quinzaine de critères d'utilité sociale, qu'il faudrait compléter par des indicateurs et débattre selon le périmètre, permettant d'évaluer les impacts sur les personnes, le territoire, la société et notre fonctionnement interne.

- Le **MSE** est une représentation simplifiée de l'ensemble des dynamiques et des ajustements internes. Nos différents secteurs ou périmètres d'activités (groupes locaux, formation, vacances adaptées, séjours ouverts, accueil école, interventions...) ont des fonctionnements spécifiques et sont quelques fois en tension (priorités, cohérence, moyens, méthodes). Proposition dans la note, au-delà du renforcement du rôle des régions et des plateformes territoriales dans le développement et l'appui aux groupes locaux, d'étudier 3 scénarii MSE possibles pour les activités autres (annexes, connexes, spécifiques..) qui doivent garantir une cohérence avec nos valeurs et notre projet :

- le renforcement de l'organisation verticale
- une ou des associations fédérées ou unies au sein des EEDF
- une coopérative.

## Débat

Suite à une interrogation du rapporteur MSE sur le besoin d'une nouvelle lettre de mission, le débat s'entame sur la légitimité du groupe MSE.

- ✓ Maud Réveillé informe qu'elle se retire du groupe MSE, car même si elle pense nécessaire la démarche sur les différents scénarii possibles, elle ne se retrouve pas dans le rythme et la manière de travailler cette année.
- ✓ Un membre du CD se demande où est le problème de la légitimité du groupe MSE, alors que la feuille de route a été approuvée en début d'année.

Le débat évolue ensuite sur la mission de définition de l'utilité sociale du groupe MSE (cf. doc)

- ✓ Un membre du CD indique que le MSE est un outil nous permettant d'être plus performant économiquement sur notre projet. Les critères d'utilité sociale, c'est la mission première du groupe MSE.  
Sur l'utilité sociale, les critères proposés sont intéressants, mais certains se demandent qu'en faire après. La notation ne risquerait-elle pas d'être subjective, ainsi cela ne servirait à rien et serait contreproductif.  
Le document parlant d'« activités connexes », plusieurs membres du CD s'interrogent sur cette notion.
- ✓ Un membre se demande ce que sont les « activités connexes » parmi les activités de l'association : y a-t-il des activités légitimes, et d'autres connexes ? Lorsque l'on parle d'activités connexes, cela peut signifier complémentaire ou périphérique, ce qui n'est pas la même chose précisent d'autres.

Certains expriment un désaccord profond (par rapport au contenu du document) sur le « mythe des adhérents des groupes locaux et des non adhérents », pour les autres activités. Nous allons de l'utilisateur à l'adhérent, et de l'adhérent au militant; certains membres du CD soulignent l'importance de ne pas laisser croire qu'il y a de vrais adhérents et d'autres qui ne le seraient pas.

Une personne indique que dans le cadre de la famille scout, on est la seule association au monde avec autant de personnes handicapées. C'est un atout, pourquoi ne pas le valoriser (8000 jeunes en situation de handicap) ?

Il y a un clivage entre « vrai scoutisme » et « faux scoutisme ». Le scoutisme est une proposition qui cherche à aider les jeunes, il s'appuie sur une méthode qui peut être adaptée à tout type de public. On peut revendiquer un projet partagé sur la base de valeurs et de méthodes.

Il ne s'agit pas de dire que seuls les groupes locaux rempliraient le projet de l'association, et que ce ne serait pas le cas des activités connexes. Toutes les activités mettent en œuvre le projet de façon différente. On ne peut pas dire que la réalité quotidienne d'un Groupe local est la même que celle d'un Service vacances adaptées. Le travail du groupe MSE n'est pas d'échanger sur les conceptions politiques de l'association.

Le débat évolue vers les modèles et les actions à venir du groupe MSE.

Plusieurs modèles de structuration(MSE) possibles sont envisagés pour articuler groupes locaux et autres structures. Certains estiment qu'il faudrait aussi se demander si le modèle des groupes locaux est encore adapté partout. En attente de travail approfondi, il peut y avoir une absence de cohérence et de grand flou sur les activités, ce qui peut être interpellant sur la gouvernance de l'association.

Certains membres du CD se demandent si le groupe MSE doit poursuivre son travail. La notion d'utilité sociale contribue à faire le lien entre le travail du MSE et celui des Orientations Nationales.

La notion de SLA a été mise en place afin d'intégrer toutes les activités de l'association au sein d'une seule structure type, qui a son autonomie de projet. Celui-ci doit être en cohérence avec le projet Éclé. La région est garante du cadre comme le CD.

Sur la suite, certains trouvent qu'il y a un paradoxe : le groupe MSE n'est pas mûr mais il y a beaucoup d'échanges ce qui justifie son utilité. Le groupe MSE est né dans une époque de crise mais n'est pas identifié comme « sortie de crise », il est porteur de propositions, comme l'OLD.

L'utilité sociale est ce qui nous relie au sens de notre projet. Les contextes sont différents mais le sens, l'utilité sociale, doivent permettre de prendre conscience de l'utilité éducative de l'association.

D'autres ont le sentiment que l'association a des structures diversifiées, mais la question de la gouvernance ne peut être débattue sans diagnostic. Ne mettons pas la pression sur un groupe qui travaille avec des forces et des faiblesses.

Ce groupe de travail a le mérite de réinterroger l'ensemble de nos activités par rapport au sens de notre projet. Certains pensent qu'il faudrait réinterroger les groupes locaux sur le projet.

Les SVA sont un prolongement du Scoutisme d'Extension apparu dans les années 1930 (SVA à partir des années 1960, suite évolution de la loi par rapport à la notion « d'enfants sains » en vacances, pression de travailleurs sociaux).

Croq'Nature, adaptation du scoutisme à des non membres de l'Association pendant l'année, visant à faire découvrir nos méthodes et pratiques.

Pour l'AG, le CD ne fait aucune demande particulière au groupe MSE si ce n'est de rendre compte de ses travaux.

Sur l'organisation, Diagnostic/Scenarii/Conséquences seraient bienvenus.

## **5. Temps financier**

### **Point de situation au 05/02/2016**

La trésorerie porte un solde consolidé de + 1,7 millions d'euros, soit un écart positif de 424K€ sur 2015 et 680K€ sur 2014

### **Clôture des comptes**

Dans cette dernière ligne droite, les acteurs de la Direction administrative et financière sont totalement mobilisés pour relever les enjeux liés à la clôture.

A ce jour, il est noté une amélioration de la satisfaction des remontées et de la qualité des états financiers par rapport à 2015. Nous devrions être en capacité d'avoir 80% du volume financier (SV, CPN, PR, SN) contrôlé par le Commissaire aux Comptes sur la semaine du 15 février 2016.

On serait dans le Budget Prévu, avec un EBE national à 0.

Il faudrait être à 10% pour être dans une meilleure situation financière

### **Administratif**

Il est constaté une dégradation de la relation et de la qualité de service avec la BRED et notamment des retards sur les différentes demandes. Il est prévu un échange dans la deuxième quinzaine de février avec nos interlocuteurs.

Une analyse sur le nombre de signataires a été portée à la connaissance de la CAF : 411 comptes bancaires pour 2285 signataires. Sur l'année 2015, plus de 100 comptes bancaires ont été clôturés. Le DAF continue son travail pour 2016 en lien avec les groupes locaux pour notamment tendre vers une organisation permettant d'avoir 2 comptes bancaires par structures au maximum.

### **Financier**

Nous sommes dans une période de dépôt de dossiers et des comptes rendus des CPO. La CPO JS est en cours de négociation. Le lancement du suivi budgétaire par la CAF est entamé, ainsi que le lancement du programme de financement de la politique de développement 2016.

A ce jour, le travail se fait et des discussions sont engagées dans les régions en lien avec les DT

### **Immobilisations**

Un travail est en cours pour évaluer les besoins d'investissement des centres et terrains de l'association afin de maintenir un accueil de qualité et répondre aux normes de sécurité et d'accessibilité.

Il y a des difficultés autour des AT et des Agenda d'Accessibilité Programmée, qui peuvent amener l'association à se séparer de certains lieux. Ceci est souvent douloureusement ressenti par les acteurs sur place.

### **Systeme d'information**

En cours de déploiement par les RAFT, rappel des éléments abordés lors du CD de janvier (progiciel de gestion SAGE).

Afin de répondre aux critères de transparence financière de nombreux documents sont présents sur le site intranet des Éclés.

### **CER**

Dans le document envoyé aux régions, il y a une différence au niveau de la somme allouée aux groupes. La décision du CD c'est 150 k€ en masse budgétaire.

Certains souhaitent que, dorénavant, l'objet du vote soit plus clair. Dans ce cas précis, il y a des différences de lecture au sujet de la décision prise, ils estiment que le CD a décidé de la ventilation des 150 K€.

Une réflexion autour des bons d'achat est en cours.

L'argent est renvoyé dans les structures. Les 245 000 de l'ex CER repartent dans les Régions.

Les Régions rediscutent entre elles.

## **6. Séminaire**

Finalisation du Séminaire du 6 et 7 février 2016.

## **7. Informations diverses**

### **Région Forez**

Un rendez-vous est proposé en début d'après midi entre le Responsable régional Forez et 3 membres du Comité directeur (dont la Présidente) en parallèle du séminaire.

### **Interpellation du Comité directeur**

Le CD a décidé de ne pas signer l'appel intitulé « Nous ne céderons pas ».

Un adhérent a interpellé le CD sur ce choix. La présidente informe le CD de la réponse qu'elle lui a faite.

### **Suivi d'une décision au sujet d'un membre de la région Rhône-Alpes**

« L'Equipe régionale Rhône-Alpes, région d'origine du responsable, a réfléchi à une sanction - formative : suspension de direction du responsable, pendant 1 an, avec obligation de repartir en formation » (extrait du compte-rendu du CD de septembre 2015).

Il est important de faire le point avec le Responsable régional Rhône-Alpes quant à l'application de cette décision et de voir l'appui dont la région pourrait avoir besoin.

### **Roverway**

Les EEDF sont la 1<sup>ère</sup> association à atteindre l'objectif fixé quant au nombre d'inscrits. (170).

Elle porte également environ un tiers des projets de Routes. Les Éclés ont pris largement leur place dans le Roverway et peuvent s'en féliciter.

**PROCHAINE SEANCE DU COMITE DIRECTEUR**

**5 ET 6 MARS 2016**